

## Jean-Baptiste André Godin à Victor Considerant, 13 mai 1854

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Cantagrel, François \(1810-1887\)](#) est cité(e) dans cette lettre  
[Considerant, Victor \(1808-1893\)](#) est destinataire de cette lettre  
[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (1)

Collation3 p. (102, 103, 104)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Victor Considerant, 13 mai 1854, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/15381>

Copier

# Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [13 mai 1854](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Considerant, Victor \(1808-1893\)](#)

Lieu de destination Belgique

## Description

Résumé Godin annonce à Considerant qu'il a reçu *Au Texas* qui a dissipé ses craintes sur le climat, la salubrité et la sécurité du pays. Godin déclare qu'il est prêt à soutenir le projet. Il indique à Considerant qu'il a informé Cantagrel de ses intentions il y a quelques jours. Godin confirme qu'il souhaite souscrire à la cinquantième partie du capital de la société de colonisation, soit 80 000 F si le capital souscrit est de quatre millions. Puisque Considerant fixe au dixième du capital la souscription nécessaire à l'achat de terre, Godin dit être prêt à verser immédiatement 8 000 F. Godin regrette qu'il ne possède pas les connaissances théoriques et scientifiques utiles pour faire partie du premier voyage, mais qu'il se rendra au Texas dès que le moment sera venu de créer des industries pour lesquelles il sera d'une utilité réelle. Il envisage de vendre tout ou partie de ses possessions pour aller au Texas en disposant de 300 000 F pour y installer des ateliers utiles à la colonie. Il pense que ses connaissances en métallurgie pourront être mises à profit pour la fabrication d'instruments agricoles et pour la construction d'habitations et de leur mobilier ; toutefois les débuts de la colonie ne permettant pas l'installation de hauts fourneaux ou de forges, il pense qu'il devra s'occuper d'abord des applications mécaniques de la métallurgie ; il signale qu'il a étudié les arts céramiques et la verrerie. La mention « copié par Esther Lemaire » est manuscrite à la plume à la suite de la copie de la lettre.

Notes Dans le chapitre final de *Au Texas. Rapport à mes amis* (Paris, 1854), intitulé « Premières instructions pour les personnes disposées à concourir à la colonisation européenne-américaine, au Texas », Victor Considerant demande que ces personnes déclarent immédiatement leur intention de souscrire au capital de la société de colonisation ou leur intention d'émigrer pour participer aux travaux d'installation de la colonie [en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1045534b/f193>, consulté le 15 août 2025].

Support Le nom du destinataire et la date de rédaction de la lettre sont manuscrits à la plume dans la marge de la page du registre. Corrections du texte manuscrites à la mine de plomb. Soulignements du texte et repères manuscrits au crayon bleu et au crayon rouge sur la copie.

## Mots-clés

[Communautés](#), [Finances d'entreprise](#), [Finances personnelles](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fourierisme](#), [Industrie](#), [Livres](#), [Socialisme utopique](#)  
Personnes citées

- [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)
- [Colonne de La Réunion \(Texas\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Œuvres citées [Considerant \(Victor\), Au Texas, Paris, Librairie phalanstérienne, 1854.](#)

Lieux cités [Texas \(États-Unis\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fourierisme
- Ingénieur
- Politique

Biographie Ingénieur, homme politique et fourieriste français né en 1810 à Amboise (Indre-et-Loire) et décédé en 1887 à Paris. Architecte et ingénieur civil diplômé de l'École des ponts et chaussées, François Cantagrel est un des principaux dirigeants du mouvement fourieriste français dans les années 1840-1850. Il est élu député à l'Assemblée législative en mai 1849, mais doit partir en exil en Belgique quelques semaines plus tard. Il se marie vers 1854 avec [Maria Josépha Elisabeth Conrads \(vers 1831-\)](#), avec laquelle il a un fils, Simon Charles (1856-1899). Il participe à l'expérience fourieriste de Réunion au Texas en 1855-1856. Il revient en France en 1859 à la faveur de l'amnistie. C'est un proche de Jean-Baptiste André Godin dans les années 1860. Il est le chargé d'affaires de l'industriel à Paris de 1861 jusqu'au mois de janvier 1870. Rédacteur en chef de *L'Union démocratique* de Nantes en 1870, Cantagrel est partisan de la Commune de Paris. Il est élu conseiller municipal du XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris en juillet 1871, et député en 1876 à la Chambre où il siège jusque 1887. Il réside à partir de 1872 au 33, rue Vivienne, Paris.

---

Nom [Considerant, Victor \(1808-1893\)](#)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fourierisme
- Franc-maçonnerie
- Politique
- Presse

BiographiePolytechnicien, homme politique, journaliste et fouriériste français né en 1808 à Salins (Jura) et décédé en 1893 à Paris. Chef de l'[École sociétaire](#) en France, animateur malheureux de l'expérience fouriériste de Réunion au Texas (1854-1857), membre de l'Internationale et franc-maçon.

---

NomLemaire, Sophie Esther (1819-1881)

GenreFemme

Pays d'origineFrance

Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieNée en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, [Émile Caius \(1840-1888\)](#). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de [Godin-Lemaire](#) jusque 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 30/03/2022

Dernière modification le 15/08/2025

---

but de nous expulser directement sur un terrain  
est pourquoi je vois avec regret le retard apporté  
dans l'envoi de ~~l'ordre~~ de considérer un  
meilleur ~~projet~~ pour le mois de mars pour  
me demander de nouvelles ces deux derniers à  
Bureau et il me suit depuis deux mois sans  
oser dire un mot

je me permets de vous faire un plaisir quelques  
informations sur les causes de ce retard en attendant  
que je puisse parfaitement vous dire la main  
tout à vous demander

je vous prie de me demander si l'on vous a donné dans  
les premiers jours de février une lettre ~~spéciale~~ de  
mon grand Comptoir

abb. V. Considerant mon cher Ami

13 mai 1854

Le Texas vient de me parvenir je l'ai plutôt  
parcouru que je ne l'ai lu mais enfin mes doutes et  
mes craintes sur le climat, la salubrité et la sécurité  
que présente cette contrée se sont évanouis en présence  
des renseignements que votre exploration vous a mis à  
même de nous donner

et quand vous dites « il arriverait demain  
telle circonstance qui me permettrait de rentrer en  
France à mon avis que je n'en serais pas moins  
dans quelques mois sur la route du Texas » il n'est  
pas possible je ne dirai pas à ceux qui me disent vos  
amis mais à ceux qui le sont de tarder un seul  
instant à vous répondre et à vous donner la mesure  
approximative du succès que vous pourrez attendre de ce

yai écrit il y a quelque jours à Canteuil  
à qui je disais un mot de mes intentions de lecture  
de votre rapport me les a rendus plus précis, les voici :

je vous propose de m'inscrire pour la  
cinquante partie du capital de la Société de  
colonisation. Vous supposez le capital de quatre millions  
se serait donc pour ma part quatrevingt mille francs  
que je verserais, ce capital étant soumis

sous fixez au dixième du capital social et au  
necessaire pour l'acquisition des terres je dois donc y

contribuer pour une somme de neuf mille francs cette somme dès aujourd'hui est à votre disposition quoiqu'il arrive; et je m'en referrai à vos instructions pour la manière dont je dois la verser.

Quant à ma coopération personnelle je n'ai qu'un regret c'est d'être presque entièrement privé des connaissances théoriques et scientifiques qui seraient nécessaires pour solliciter de vous d'une manière utile la faveur de vous accompagner dans votre premier voyage. Mais dès que l'installation sera effectuée et que le moment des créations industrielles sera venu ma présence pourrait je pense y servir d'une utilité réelle. Je ferai alors le voyage du Texas pour juger par moi-même et savoir si je devrai faire mes adieux à cette Europe où l'activité de l'homme n'a pour résultat qu'un labeur sans but.

~~y aviserait~~ Don Blou en a parlé cas au moyen de réaliser tout sur partie de ce que je possède et quelques-unes sont les difficultés que j'encroûte dans cette opération je crois que je pourrais toujours <sup>le</sup> retourner au Texas avec au moins 300 mille francs, pour me mettre immédiatement à l'œuvre pour y installer les ateliers de productions les plus nécessaires aux besoins de la colonie, et que je pourrais <sup>ainsi à l'heure</sup> ce qui la étudier d'une manière toute particulière <sup>dans le cas</sup> où ils sortiraient du cadre de mes connaissances spéciales qui sont le travail des métaux en général et de la fonte de fer en particulier.

je ne doute pas de l'utilité réelle de l'application bien entendu de l'art de travailler le fer et la fonte aux perfection à la construction des instruments d'agriculture, aux travaux de construction au mobilier des habitations mais circonscrire dans ces limites à champ d'activité serait trop restreint pour moi les débuts de la colonie ne supposant pas l'utilité de la fondation de hauts fourneaux ni de forges. il me faudrait donc chercher dans les applications mécaniques de cet art aux autres industries des éléments d'activité à qui nécessite la connaissance rationnelle de ces industries elles-mêmes.

y ai intronisé fait des études sur les arts céramiques et la verrerie qui ne seraient pas sans emploi et que je pourrais compléter si cela devient nécessaire.

D<sup>o</sup> 20

Dis que le cadre des industries immédiatement nécessaires et possible sera tracé j'y trouverai ma place et je travaillerai à la remplir d'une manière utile à l'heure entreprise

C'est ainsi que je suis votre serviteur et ami  
(copié par sother lemaire) Dessau

M. Hermille  
à Esquenau  
1<sup>er</sup> mai 1854

Mon cher ami  
je vous fais remettre au Texas. si après la lecture vous jugez devoir vous intéresser à cette entreprise et que vous jugez convenable de vous servir de mon entremise je pourrai remettre prochainement à Considerant lui-même que je dois vous les offrir que vous pourrez faire, je me suis inscrit pour la cinquantième partie du capital social soit 40 à 100 mille francs.

au Texas ou yamais nous devons faire le premier phalanstère

tout à vous D'amitié

Mon cher M. Sabean

l'instinct que vous manifestez toujours pour porter au phénomène des labbes parlants et l'initiation que vous en avez mangé a vous être un mot auquel moi nous en sommes à la quatrième liaison de la publication de M. Morin et l'opinion que je me suis faite de la nature de son premier surréalisme n'est modifiée en rien jusqu'à ce jour. —

je vous laisse les faits qui me sont personnels ne m'ont pas permis de croire à la véracité de l'assassin qui a fait sans pourtant que j'ose pas y faire l'obligation bien sincère, mais auquel il me semble vous soumettre un fait sans volontaire et que je serais heureux de lui venir expliquer

regardant que obtenir rien de nature à me satisfaire dans mes correspondances. O j'ai pris le parti d'y renoncer il y a quelques jours j'envirai ma femme à se plier avec moi auprès d'un petit guéridon par rapport de curiosité le guéridon français duquel mais je ne pus obtenir rien à ce sujet